



# Évaluation de l'incidence à long terme des travaux de la CCE portant sur le carbone forestier (de 2013 à 2017)



cec.org





US Forest Service

## Contexte

Les forêts d'Amérique du Nord jouent un rôle important dans le bilan des gaz à effet de serre (GES) à l'échelle mondiale, en retirant du dioxyde de carbone de l'atmosphère et en le stockant à titre de « carbone forestier » dans les écosystèmes forestiers. Entre 2013 et 2017, la Commission de coopération environnementale (CCE) a investi 770 000 \$CAN dans deux projets, d'une durée de deux ans chacun, ayant pour objet de produire des informations scientifiques afin de mieux comprendre le rôle de la couverture terrestre, des changements que subit cette couverture et de la foresterie dans le cycle du carbone en Amérique du Nord, tout autant que de cerner des possibilités d'améliorer la gestion des terres et les activités d'atténuation des changements climatiques, de même que leurs effets sur le bilan de GES<sup>1</sup>.

En 2020, la CCE a commandé un rapport d'évaluation des résultats et de l'incidence à long terme de ces deux projets consacrés au carbone forestier. Ce rapport conclut qu'ils ont tous deux connu un vif succès et ont légué une profusion de connaissances, notamment sous forme de rapports et d'articles publiés, d'ensembles de données constitués, de modèles de bilan de carbone mis à l'essai dans des régions aux caractéristiques géographiques différentes, d'outils et de méthodes permettant de combiner des ensembles de données hétérogènes, et d'examen des émissions de GES et de leur élimination selon divers scénarios d'atténuation applicables au secteur forestier. Ces travaux ont également permis à des spécialistes du Canada, du Mexique et des États-Unis de collaborer en vue d'élargir leurs points de vue, d'apprendre à utiliser de nouveaux outils et de contribuer à l'avancement des connaissances scientifiques dans une plus large mesure que ce qu'ils auraient pu faire à titre individuel ou au sein d'équipes nationales. En ce qui a trait aux effets ou à l'influence à long terme des travaux de la CCE sur le carbone forestier, il est ressorti de diverses entrevues menées auprès de spécialistes gouvernementaux et non gouvernementaux que ces projets avaient contribué d'une certaine manière à l'avancement des connaissances scientifiques et à d'éventuelles modifications des politiques.

1. Les deux projets étaient les suivants : *Modélisation et évaluation intégrées de la dynamique du carbone forestier et des options d'atténuation des changements climatiques*, de 2013 à 2015, avec un budget de 410 000 \$CAN pour deux ans; *Modélisation et évaluation intégrées des options d'atténuation des changements climatiques dans le secteur forestier nord-américain*, de 2015 à 2017, avec un budget 360 000 \$CAN pour deux ans.



# Influence à long terme

L'évaluation des travaux menés par la CCE sur le carbone forestier entre 2013 et 2017, en se fondant sur ses plans stratégiques et opérationnels, les documents publiés et internes relatifs aux projets, les articles scientifiques publiés et les entrevues de spécialistes, a permis de mettre en lumière les éléments énumérés ci-après quant à l'influence à long terme de ces projets.

## **Les projets ont-ils contribué à la réalisation des priorités environnementales et des objectifs stratégiques de la CCE?**

Les deux projets relatifs au carbone forestier ont substantiellement contribué à la réalisation des priorités environnementales et des objectifs stratégiques suivants de la CCE pour la période de 2010 à 2020 : *Les changements climatiques – une économie à faibles émissions de carbone et L'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements*. Ces projets ont entraîné une amélioration de la comparabilité des données, des méthodologies et des inventaires relatifs aux émissions par les trois partenaires nord-américains, comme en témoignent les produits obtenus et les progrès accomplis sur le plan des méthodes et des outils. Les projets ont également contribué à l'avancement des connaissances, comme le montre la série de rapports, de méthodes, d'outils et de résultats auxquels ont donné lieu les scénarios d'atténuation. Ils ont également apporté une contribution notable à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la nécessité d'adopter des approches régionalement distinctes pour les options d'atténuation dans le secteur forestier en vue de réduire les émissions de GES, et ont conduit à une mobilisation accrue en faveur de l'échange d'informations entre les spécialistes des trois pays.

## **Les projets ont-ils réussi à mieux faire comprendre aux trois pays le rôle actuel et futur joué par les écosystèmes forestiers dans le bilan de carbone nord-américain?**

Les nouvelles connaissances scientifiques et les outils qui ont découlé des projets ont sans aucun doute contribué à mieux connaître le rôle actuel et futur des écosystèmes forestiers dans le bilan de carbone nord-américain. Les projets ont généré des connaissances sur les écosystèmes forestiers, leurs perturbations et les options d'atténuation qu'il serait possible d'appliquer pour améliorer les pratiques de gestion forestière de manière à réduire les émissions de GES et à accroître leur captage. Il faut par ailleurs noter que les contributions concernant l'aspect spatialement explicite des options d'atténuation ont été signalées comme revêtant une importance particulière.

## **Dans quelle mesure les projets ont-ils stimulé une amélioration de la gestion de ces écosystèmes forestiers par la mise en lumière des meilleures approches disponibles pour réduire les émissions et/ou préserver les mécanismes actuels de stockage et de séquestration du carbone?**

Il peut s'écouler des années avant que des avancées scientifiques ne parviennent à influencer les politiques ainsi que les pratiques sur le terrain, et il est donc très difficile de relier directement les résultats des projets à des changements dans les politiques. Cependant, plusieurs des spécialistes interrogés ont fourni des exemples de cas où les méthodes et les connaissances découlant de ces projets ont permis d'étoffer les fondements scientifiques, ce qui a ensuite contribué à l'amélioration des politiques et du portefeuille d'options d'atténuation.

## **Comment les organismes ont-ils utilisé les informations résultant des projets?**

Dans les trois pays, les organismes et les spécialistes ont continué à utiliser au moins une partie des renseignements et des outils issus de la mise en œuvre de ces projets. Les participants ont continué à utiliser les données et les cartes sur la couverture terrestre, et ont appliqué les méthodes et outils mis au point. Ils se sont également servis des informations soulignant la nécessité de constituer un portefeuille d'options d'atténuation en vue d'examiner ces questions plus avant dans des zones géographiques présentant des caractéristiques différentes.

## **Dans quelle mesure des spécialistes ont-ils reproduit des efforts analogues aux échelons infranational, national ou international?**

Des efforts analogues sont reproduits dans d'autres contextes, notamment au Canada, à l'échelon étatique aux États-Unis dans le cadre de partenariats entre des organismes sans but lucratif et les gouvernements des États, ainsi qu'au Mexique et dans d'autres pays, notamment en Amérique centrale et en Amérique du Sud.





# Recommandations à la CCE

Selon les conclusions et les enseignements tirés de l'évaluation des répercussions de ces projets, y compris les commentaires des spécialistes interrogés, les recommandations prioritaires suivantes en ont découlé relativement aux projets que la CCE entreprendra dans le cadre de ses plans opérationnels :

- L'objectif de la CCE consistant à favoriser la mobilisation trinationale des spécialistes et la mise en commun de leurs connaissances représente l'un des plus grands atouts de ces projets. Compte tenu de l'importance manifeste que la CCE accorde au renforcement des capacités et au partage des connaissances, il serait utile que ces aspects soient systématiquement intégrés dans ses projets à titre d'exigences.
- La CCE devrait continuer à recenser les défis environnementaux prioritaires et à soutenir des projets ciblés permettant aux spécialistes des trois pays de collaborer afin d'approfondir les connaissances et de choisir des options de politiques en vue de relever ces défis. Les spécialistes interrogés ont insisté sur l'importance que revêt l'accentuation accrue des liens entre l'atténuation des changements climatiques et les politiques d'adaptation, et ce, en vue d'assurer une synergie entre les travaux de la CCE dans ces deux domaines.
- Des calendriers d'exécution sur deux ans à l'égard des projets de cette nature sont trop courts pour permettre de réaliser des progrès substantiels ayant des incidences à plus long terme, particulièrement dans le cas des projets où l'avancement des connaissances scientifiques et leur prise en compte dans les politiques constituent un processus de longue haleine. La CCE pourrait donc envisager de réaliser des projets d'une plus longue durée qui concorde avec les périodes visées par les plans stratégiques quinquennaux. Dans tous les cas, il importe de veiller à ce que les délais impartis soient réalistes en fonction des résultats escomptés.
- La gestion de projet et la prestation d'un soutien en matière de logistique et de communications par le Secrétariat de la CCE constituent des facteurs essentiels à la réussite des projets. La CCE devrait veiller à conserver une capacité administrative suffisante et des niveaux de dotation appropriés pour procurer des structures de soutien institutionnel et de gestion des projets qui sont indispensables pour que ceux-ci aient des effets optimaux.
- La CCE devrait veiller à ce qu'un montant approprié, provenant de son budget global ou des budgets de projet individuels, soit réservé pour permettre de parachever, de réviser, de traduire et de publier les documents découlant des projets, par exemple des rapports, qui ne sont pas en partie achevés lorsque les projets arrivent à terme. Elle devrait également réserver des fonds adéquats pour diffuser à grande échelle les conclusions tirées des projets. Cela ferait en sorte que les résultats obtenus entrent dans le domaine public, et que les investissements de la CCE et de ses partenaires dans le cadre de ces projets soient mis à profit pour avoir le plus grand nombre possible d'incidences notables à long terme.
- La diffusion d'informations sur les recherches scientifiques et d'autres sujets complexes requiert un large éventail d'outils et de moyens de communication. La CCE devrait accorder un soutien adéquat à la création de documents écrits et infographiques conviviaux et non techniques afin de diffuser des constatations qui s'avèrent complexes. Pendant et après les projets, elle devrait aussi continuer à tirer parti de sa situation pour aider les équipes de projet à trouver des possibilités de présenter les résultats des projets à des dirigeants, ainsi qu'à des participants à des tribunes de haut niveau, afin de faire mieux connaître les conclusions tirées des projets et de maximiser leur prise en compte dans les politiques.
- La CCE devrait veiller à préserver le legs que constituent les résultats des projets, en faisant en sorte que tous les rapports techniques soient consultables sur son site Web et que les pages de description des projets offrent des liens clairs vers ces rapports afin d'en faciliter la consultation. Des liens vers les articles scientifiques pertinents ou résultants contribueront également à mettre en évidence les conclusions des projets.

